

ENSEMBLE, POUR UN AVENIR DURABLE

MARS 2022

Nous reconnaissons que la gestion de la conservation de la biodiversité fait partie intégrante du cadre stratégique des activités de la mine Renard. Nous nous assurons ainsi d'apporter toutes les ressources nécessaires à l'examen régulier des données de suivi du milieu naturel dans son intégrité.

Nous nous engageons également à maintenir des standards élevés en matière de surveillance de la biodiversité, et de son milieu au sein duquel la mine Renard opère. Pour ce faire, voici les objectifs directeurs que nous nous sommes fixés :

1. Contribuer de façon positive à la conservation de la biodiversité à toutes les étapes du cycle de vie de la mine;
2. Fournir une veille régulière de notre gestion de la conservation de la biodiversité par la transparence et la reddition de compte au public et aux autorités concernées;
3. Collaborer avec les parties prenantes à la recherche et au développement des connaissances en matière de conservation de la biodiversité.

Ces objectifs seront atteints par un engagement à :

- ▼ Suivre le cadre de protection environnementale édicté dans notre certificat d'autorisation global et respecter les exigences visant les activités de surveillance réglementées;
- ▼ Surveiller, réduire au minimum, atténuer ou compenser tout impact sur la biodiversité
- ▼ Améliorer constamment le système de gestion encadrant la conservation de la biodiversité;

- ▼ Améliorer la surveillance de la biodiversité en implantant de nouveaux suivis en collaboration étroite avec les autorités compétentes;
- ▼ Collaborer en tout temps avec les communautés d'intérêt locales pour la protection de la biodiversité;
- ▼ Soumettre les pratiques en matière de suivi et de surveillance de la biodiversité à une vérification externe



Patrick Sévigny
Président et Chef des opérations minières



Anissa Amri
Gestionnaire en administration environnementale

